



La Lettre du Terrier

N°8 de Septembre 2025

Le mot du Maire :

Bonjour à toutes et tous,

Avec l'aide de mes adjoints, Alain et Serge, ainsi que Sabine, secrétaire de mairie, nous avons pris l'habitude de vous tenir informé des activités et travaux réalisés au cours de cette année.

Pour vous, habitant de longue date ou bien nouveau résident, cette lettre reste un lien indispensable avec les élus et les décisions prises pour le maintien de la qualité de vie et des relations dans notre chère commune à l'heure où le numérique, l'informatique nous éloigne inéluctablement.

Ceci-dit, à la date où nous vous écrivons ces lignes, les premiers coups de pelle ont été réalisés sur le chantier de l'accueil de loisirs, en lieu et place de l'ancienne école, démontée par nos soins et nos petites mains. Cette construction, portée par la Communauté de Communes et gérée par le Centre Social du Pays Ménigoutais, par la suite, viendra refermer une cicatrice de la fermeture de l'école opérée depuis quelques années déjà.

Si Parthenay et sa périphérie, aujourd'hui, voit se concrétiser la plupart des projets communautaires, ce qui peut être légitime, notre petite commune et le Pays Ménigoutais, en général, fait encore bonne figure en tenue de projets structurants : la maison de l'enfance à Ménigoute, la maison d'assistantes maternelles à Vausseroux en sont de bons exemples.

L'école de Reffannes et notre RPI en récolte les fruits aujourd'hui avec la fréquentation enviable pour certains.

Pour finir, je vous informe que Sabine, secrétaire de mairie, sera absente du 9 octobre jusqu'à la fin de l'année. La mairie sera ouverte le mardi, durant le mois d'octobre, novembre et décembre le planning sera le même qu'actuellement. Monsieur Nicolas BELLOT recruté depuis peu, sera son remplaçant, je suis sûr qu'il pourra compter sur vous pour lui faire le meilleur accueil possible.

Bonne lecture à vous et à très bientôt.

Depuis 6 mois, nous avons prévu, étudié, voir réalisé :

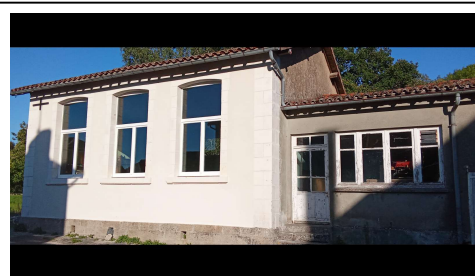
1. Bâtiments communaux et voiries :

➤ Projet ALSH : (Accueil de Loisir Sans Hébergement = centré aéré), Rénovation des bâtiments.

Nous avons fait changer les ouvertures de l'ancienne école qui sera mis à disposition du CSC du Pays Ménigoutais (Centre Socioculturel Culturel) pour le stockage du matériel du centre aéré. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise la Menuiserie DEPARDIEU de St Martin du Fouilloux pour un montant de 6315,41€ TTC.

Nous avons aussi fait faire un ravalement de façade des murs par la SARL FLEURY ET FILS de Vasles pour un montant de 14474,90€ TTC ainsi que le ravalement de l'entourage de la nouvelle menuiserie de l'ancienne mairie pour un montant de 1 995,73 € TTC

Afin d'avoir une continuité de façades rinnovées sur le site de l'ALSH, nous avons validé dernièrement le devis de l'entreprise Menuiserie DEPARDIEU afin de changer les fenêtres et la porte de l'ancienne cantine (local de stockage de la commune) dans le prolongement de l'ancienne école, pour un montant de 2598,88€TTC. Le crépi est prévu d'être repeint avant la fin des travaux de l'ALSH.



➤ **Projet ALSH : cession du terrain à la CCPG**

Lors du conseil municipal du 28 juillet nous avons approuvé la cession à l'euro symbolique les parcelles cadastrées B, numéro 483, 783, 784, 780 et 600, au bénéfice de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, pour une surface de 2461m².

➤ **Travaux ALSH** : Le jeudi 24 juillet a eu lieu la première réunion des entreprises choisies, sur les lieux de la future ALSH. Les travaux ont débuté de mois-ci. Monsieur le Maire a donné l'autorisation d'accès au logement 33 rue Jacques du Fouilloux pour l'accueil technique des employés des entreprises

➤ **Inspection du réseau d'eau pluviale rue Jacques du Fouilloux :**

Nous avons fait passer une caméra dans le réseau d'eau pluviale Rue Jacques du Fouilloux, entre le chemin de la Caquetière et le carrefour de la rue vers St Chartres, pour établir un diagnostic suite à la demande d'un riverain se plaignant de remontées capillaires dans son habitation.

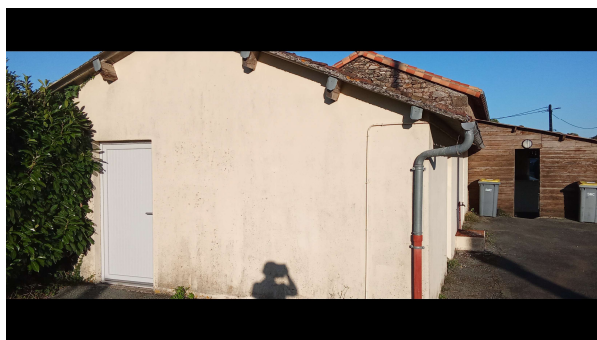
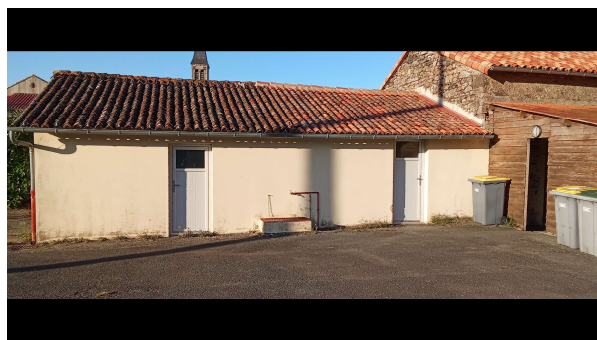
Sur les 162 mètres inspectés des fissures ont été observées, ainsi qu'un effondrement partiel de la canalisation. L'effondrement est situé au niveau de la maison de Monsieur CHAIGNEAU Etienne, qui était à l'origine de la demande du passage caméra. Cette canalisation réalisée il y a de nombreuses années est aujourd'hui vétuste, et demande, à très court terme des travaux d'étanchéité. Le conseil étudie, prochainement, la faisabilité d'un aménagement du réseau en lien avec les liaisons douces de surface dans un programme d'aménagement de la voirie ainsi que les financements nécessaires à ce projet.

Ce travail de curage et inspection télévisée sur 190 mètres linéaires a été réalisé par l'entreprise ORTEC service environnement pour un coût de 2238,00 € TTC

➤ **Changement des portes des vestiaires du stade et de la porte du local de rangement :**

La pose des nouvelles portes des vestiaires du stade qui avaient été votée l'an dernier a été réalisée au printemps par l'EURL ROUVREAU Sylvain de Vasles pour un montant de 2062.76€ TTC

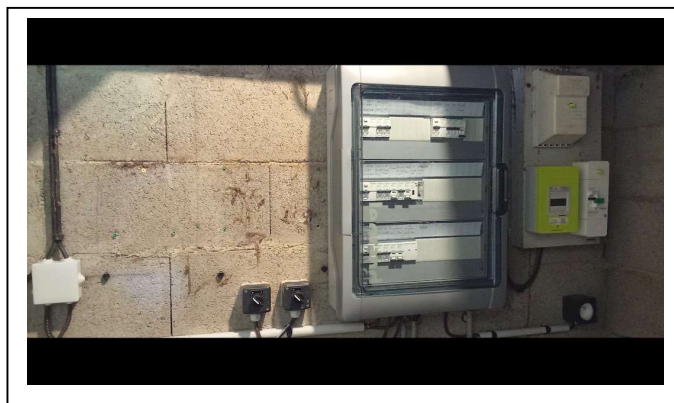
Nous avons aussi fait changer la porte du local de rangement du stade, par cette même entreprise pour un montant de 1117.36€ TTC



➤ **Mise aux normes du tableau électrique du stade**

Courant 2024, nous avons validé un devis de Jérôme NASLIN de St Martin du Fouilloux pour un montant de 4824,74 € TTC afin de faire une mise aux normes du tableau électrique du stade.

Jérôme NASLIN étant depuis salarié de l'entreprise E2SI SECHERET&CO de Pompaire, cette entreprise a réalisé les travaux selon le devis précédemment signé.



➤ **Choix d'une entreprise pour le nettoyage des locaux :**

Suite au départ en retraite de Marie-Paule Marolleau qui a assuré le nettoyage des locaux communaux pendant 24 années, après recherche de solutions et étude des coûts, nous avons choisi de confier cette tâche à l'entreprise NICKELSTAR de Parthenay pour un coût forfaitaire de 378€TTC / mois pour la Mairie, les sanitaires publics, la vitrerie de la mairie et de la salle des fêtes. Le ménage de la salle des fêtes est sur demande pour 48.00€ TTC / intervention et l'église pour 30.00€ TTC/intervention.

➤ **Vérifications périodiques électriques et des équipements de loisirs**

Nous devons mettre en place des vérifications périodiques électriques pour l'atelier communal et le stade (vestiaires et buvette), ainsi que pour les vérifications périodiques pour les équipements de loisirs (aire de jeux et terrain multisports).

Nous avons validé le devis de Bureau Veritas pour ces vérifications pour un montant de 828€ TTC cette année, 816€ en 2026, 744€ en 2027, 816€ en 2028

2. Matériel et équipement communal :

➤ **Changement de logiciel métier pour le Secrétariat général :**

Le contrat avec JVS-MAIRISTEM, prestataire actuel de la commune concernant le logiciel métier en comptabilité, état-civil, listes électorales, etc. arrivant à échéance en fin d'année, après consultation auprès d'autres sociétés, nous avons choisi COSOLUCE pour un montant de 2000.68 TTC / an à compter du 1^{er} janvier 2026.

Ce fournisseur équipe, depuis quelques années, des communes environnantes et nous fait faire des économies budgétaires notoires.

La récupération des données, le déploiement et l'installation, l'accompagnement DSN, la formation sont prévu pour un montant de 5 821,20 € TTC

➤ **Achat d'un nouveau véhicule communal et sa signalisation d'alerte :**

Nous avons prévu l'achat d'un nouveau véhicule communal dans le budget primitif 2025.

Après recherche, Monsieur SAVIN, 2^{ème} adjoint au maire, a trouvé un véhicule répondant aux besoins du service technique, à la SARL NUNES AUTOMOBILES à la Ferrière en Parthenay pour un montant de 9 990,00 € TTC, avec une reprise de l'ancien véhicule communal pour un montant de 420,00 € TTC, soit un solde de 9 570,00 € TTC. L'ancien véhicule ne répondait plus aux normes en vigueur (contrôle technique)



Ce nouveau véhicule communal doit être visible et identifiable, pour ce faire nous avons validé un devis pour sa signalisation d'alerte de type triflash et bandes de signalisation de Garage Aplus pour un montant de 254,04 € TTC

3. Défense incendie :

➤ **Approbation du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie**

Nous avons validé le Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) proposé par le SDIS79, sachant que le Maire assure la défense extérieure contre l'incendie et qu'à ce titre il doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre.

Nous avons participé au groupement de commandes initié par le SMEG (Syndicat des Eaux de la Gâtine) pour réaliser ce Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

➤ **Installation de deux poteaux incendie à Maisonneuve et la Petite Foye**

Afin d'améliorer notre défense extérieure contre l'incendie, nous avons validé les devis du SMEG pour l'installation de deux poteaux incendie aux lieudits Maisonneuve et la Petite Foye, pour un montant total de 8316,00 € TTC.



➤ **Transfert de compétence DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) au SMEG,**

Le SMEG projette une modification de ses statuts afin d'exercer le service public de la DECI à partir du 1^{er} janvier 2026, cette compétence ayant pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin, notamment :

- La maîtrise d'ouvrage des investissements sur les Prise d'Eau Incendie (PEI) déclarés dans la DECI, comprenant notamment les créations de PEI, les renouvellements, rénovations, mises en conformité,
- L'organisation et le contrôle annuel des PEI déclarés dans la DECI,
- La maintenance curative et corrective des PEI déclarés dans la DECI,
- L'aide à l'élaboration du schéma communal de la DECI,
- La gestion et cartographie du patrimoine des PEI déclarés dans la DECI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de demander son adhésion au SMEG à compter du 1^{er} janvier 2026,
- de transférer le service public de la DECI au SMEG à compter du 1^{er} janvier 2026,
- d'inscrire chaque année les dépenses correspondantes au budget
- d'autoriser la mise à disposition des biens meubles et immeubles nécessaires au service public de la DECI au SMEG,

4. Les évènements communaux :

➤ **Vœux du Maire 2025 :**

Le samedi 12 janvier 2025 au soir, Patrice BERGEON maire a présenté ses vœux à la population tout en faisant le bilan de l'année écoulée pour ensuite parler de nos projets pour cette année.

Les responsables des associations ont présenté leurs activités et leurs projets.

Monsieur le maire a remercié Marie-Paule Marolleau pour ses 24 années de travail pour notre commune et l'a félicité pour sa qualité de travail pour l'entretien et le nettoyage de nos locaux. Il lui a souhaité une agréable et longue retraite

Ensuite le Père Noël est venu offrir un cadeau à 24 enfants de notre commune, puis Bruno de Blasis a animé l'apéritif dinatoire offert par la municipalité aux nombreux habitantes et habitants présents.



Monsieur le Maire présente ses vœux



Monsieur le Maire souhaite une bonne retraite à Marie Paule MAROLLEAU



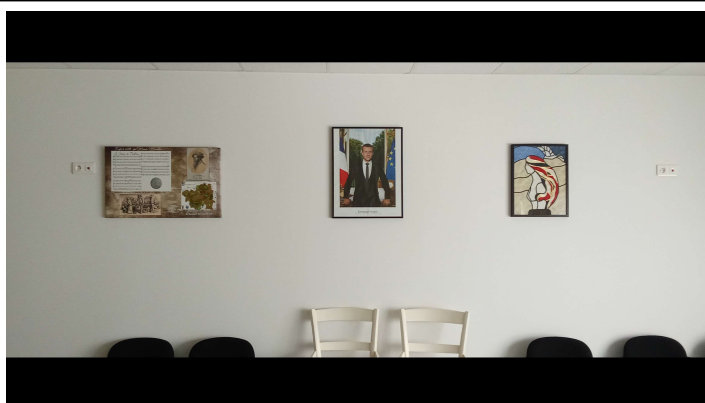
Le Père Noël se prépare à distribuer ses cadeaux

➤ Remise du tableau Jacques du Fouilloux

Le 24 mai en soirée, nous étions une petite centaine d'habitants à participer à la rencontre avec l'association les Amis de Jacques du Fouilloux présidé par Alain BERNELAS. Les Amis de Jacques du Fouilloux étaient venu nous remettre un tableau affichant la partition d'une fanfare de trompe de chasse composée par Romain Bernelas et intitulée « La Jacques du Fouilloux ».

Les sonneurs du rallye de la Sorinière étaient présents pour jouer cette partition ainsi que d'autres. Alain Bernelas avait rappelé que cette fanfare a été créée en novembre 2019, dans le cadre de l'hommage qui avait été rendu pour les 500 ans de la naissance de Jacques du Fouilloux.

Né en 1519 au lieu-dit Le Grand Fouilloux à St Martin du Fouilloux, Jacques du Fouilloux est aujourd'hui connu pour son ouvrage sur la vénerie, basé sur une observation pointue du monde animal, et qui fait encore référence. La soirée s'est terminée par un apéritif dinatoire offert par la commune.



Le tableau est accroché au mur de la salle du conseil.

5-Les Finances de la commune :

Charges à caractère générale dont principalement :

- voiries=15212€
- démolition école= 10292€
- électricité = 8682€
- Fêtes et cérémonies = 4539€
- assurance = 4414€

Autres charges de gestion courantes dont principalement :

- indemnités de fonction=22188€
- informatique en nuage= 4001€
- cantine = 3450€
- service incendie= 3226€

Produits de services dont principalement :

- station sismique= 1004€
- redevance sur domaine public communal=1330€
- concession cimetière =630€

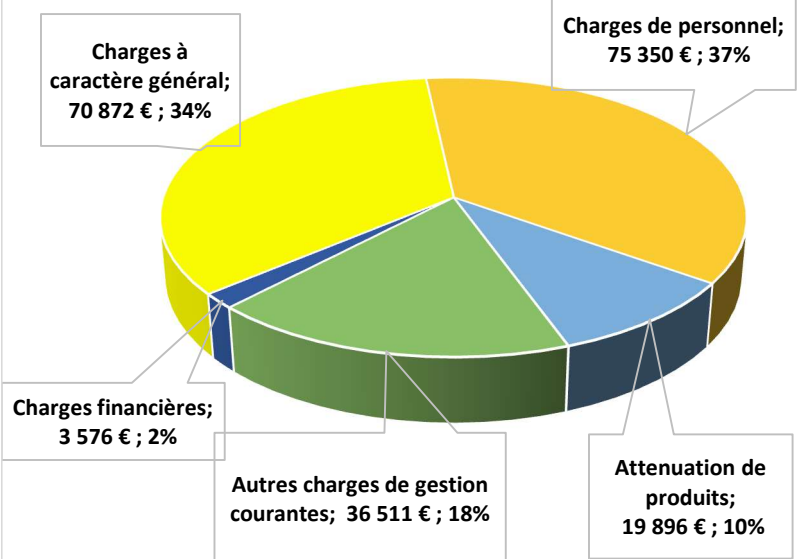
Autres produits de gestion courante=

- Loyers reçus et location salle des fêtes

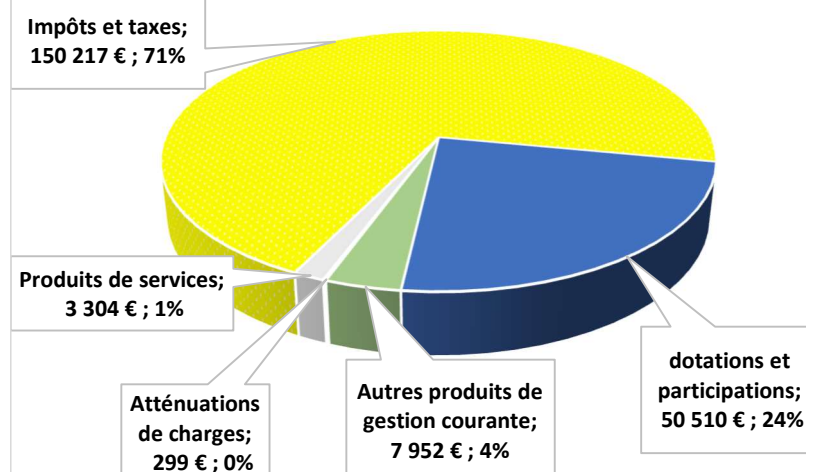
Dotations et participations dont principalement :

- dotation forfaitaire = 27025€
- dotation de solidarité rurale = 12073€
- dotation aux élus ruraux= 4815€
- compensation des exonérations taxes foncières= 5392€

Dépenses de fonctionnement 2024



Recettes de fonctionnement 2024



Total dépenses de fonctionnement 2024= 206204€

Total recettes de fonctionnement 2024= 212459€

Résultat de clôture 2024 = 6255€

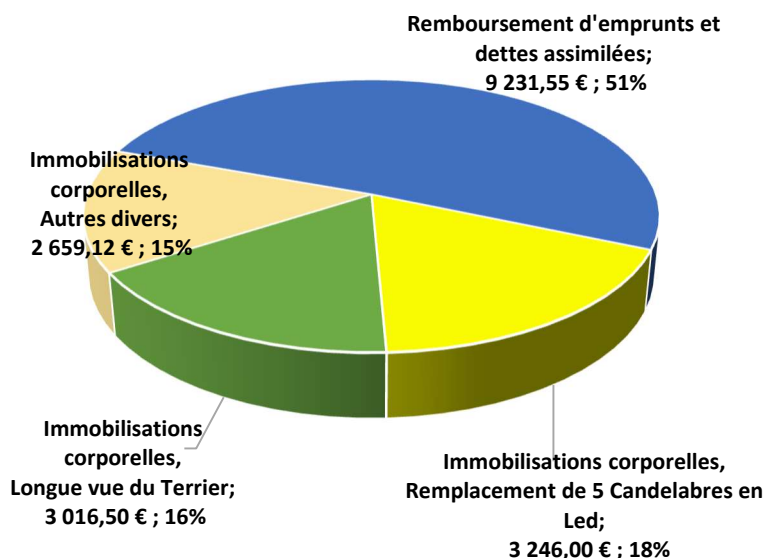
Report de l'excédent de fonctionnement de 2023 =87915€

Total à reporter sur le budget primitif 2025 =94170€

Immobilisations corporelles autres, divers :

- 5 panneaux électoraux = 1044€
- frais géomètre Plessis-Bourg = 966€
- souffleur à feuilles = 499€
- écran PC mairie = 150€

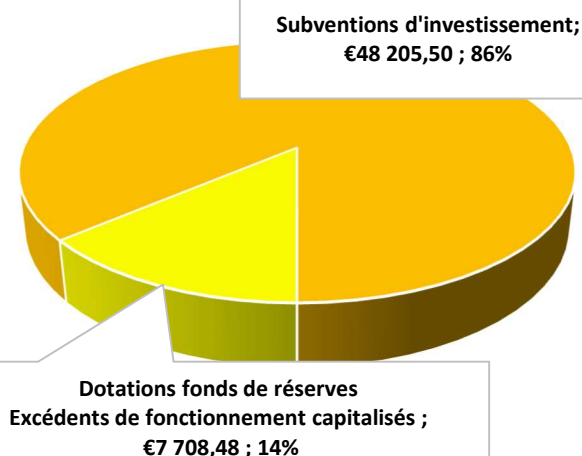
Dépenses d'Investissement 2024



Subventions d'investissement :

- Département, création aire de jeux et terrain multisport= 26442€
- Etat (DETR), création aire de jeux et terrain multisport = 19832€
- SIEDS, éclairage public = 1029€
- SIEDS= audit énergétique = 902€

Recettes d'Investissement 2024



Total dépenses d'investissement 2024 = 18153.17€

Total recettes d'investissement 2024 = 55913.98€

Résultat d'investissement de l'exercice 2024 = 37760.81€

Report de l'excédent d'investissement de 2023 = -17152.49€

Total = 20608.32€

Solde des restes à réaliser d'investissement 2024 = -30017.79€

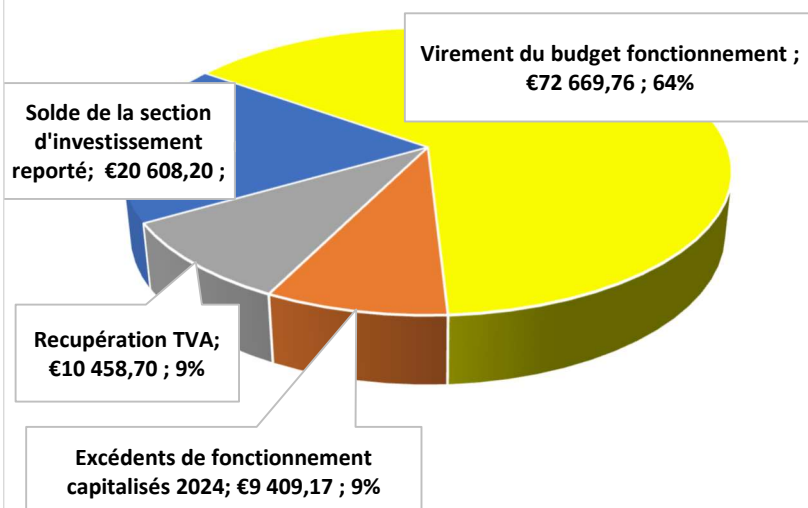
Résultat de clôture d'investissement 2024 avec les restes à réaliser = -9409.47€

Affectation des 94170.84€ d'excédent de fonctionnement de 2024 :

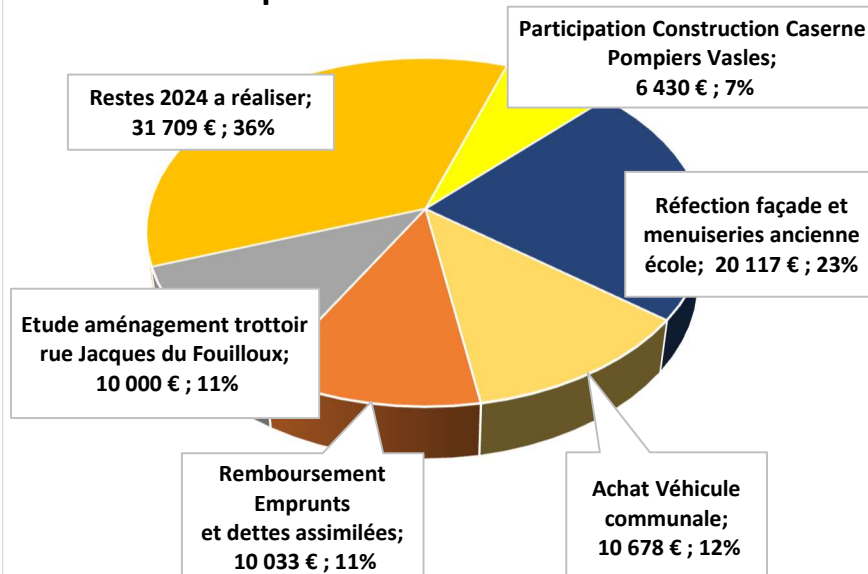
.9409.47€ en couverture du besoin réel de financement

.84761.37€ en recettes de fonctionnement du budget primitif 2025

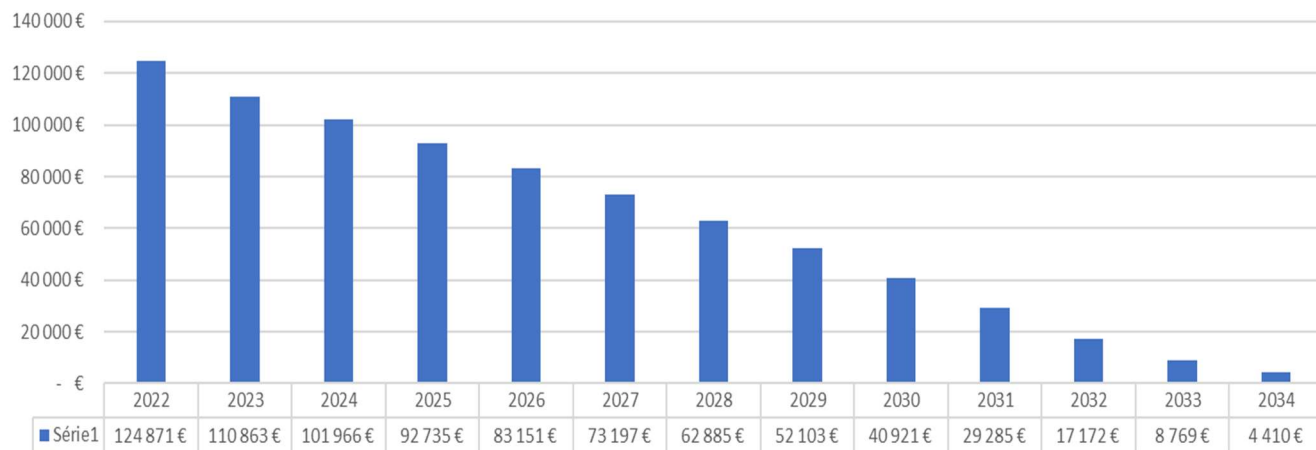
Budget primitif 2025, Recettes d'Investissement



Budget primitif 2025, Dépenses d'investissement



Evolution du capital restant des emprunts de la commune



6. Les infos diverses :

➤ Subventions 2025

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer des subventions pour l'année 2025 pour un total de 1113.00€.
Centre Social Cantonal – épicerie sociale = 508,00 €, ADMR = 350,00 €, Club Omnisports Culturel et Cantonal (COCC) = 150,00 €, Un Hôpital pour les Enfants = 50,00 €, Pilates Vausseroux = 30,00 €,

➤ L'association Air Yoga et ses cours de yoga salle des fêtes

L'association Air Yoga présidée par Madame Frédérique CHENEBIERAS-FERREIRA et dont la trésorière est Madame Valérie SIOU, est désormais domiciliée à la Mairie de Saint Martin du Fouilloux, ce qui en fait une association communale.

L'association étant communale, nous avons accepté les nouveaux temps d'occupation de la salle des fêtes : le jeudi matin de 09h15 à 10h15 et une semaine sur deux, le mardi soir et le vendredi soir, de 18h30 à 19h30 ; - de proposer l'occupation de la salle à titre gratuit.

➤ Dates à retenir :

- 11 novembre 2025 à 11h, cérémonie au monument aux morts
- 9 janvier 2026 à 19h, vœux du Maire

7. Contacts utiles :

➤ Mairie : tél : 05 49 70 25 53, mail : st-martin-fouilloux@cc-parthenay-gatine.fr

Ouvert : -Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00

-Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h à 17h00

Monsieur le maire reçoit le vendredi matin sur rendez-vous.

➤ Ecole primaire-maternelle et cantine :

Ecole, renseignements et inscriptions à L'école à REFFANNES, tél : 05 49 70 21 87

Cantine et transport scolaire : renseignements et inscriptions à la mairie de Vausseroux tél : 05 49 70 21 19

➤ Eau et Assainissement :

SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine) : Tél 05 49 95 03 47, mail : contact@eaux-de-gatine.fr

➤ Electricité :

SEOLIS : tél 0 969 397 901 Numéro urgence 24h/24 : 0 969 321 411

➤ ADMR :

Aide à domicile en milieu rural, bureau local : 9 route de Vautebis -79420 VAUSSEROUX
tél : 05 49 69 11 02

➤ CSC, Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais :

tél : 05 49 69 93 13

Le CSC a déménagé au 4 place des Cloîtres à Ménigoute, pour permettre des travaux de rénovation et d'extension de leurs bureaux au Forges.

Des permanences sont tenues à la mairie de Ménigoute le lundi matin et le jeudi matin de 9h00 à 12h30.

➤ Collecte des déchets et déchetteries :

Notre commune est dans la zone de collecte du SMC (Syndicat Mixte à la Carte) et de ses déchetteries,

Tel : 05 49 05 37 10, mail : accueil@smc79.fr

➤ Lutte contre les nuisibles (frelons, rats, etc.) :

Notre commune adhère au FREDON et vous fait bénéficier de tarifs préférentiels,

Tel : 05 49 77 16 55, mail : direction@fredon79.fr

COMPOSTEURS : SENSIBILISATIONS & DISTRIBUTIONS

Antenne 2025

Rendez-vous à 17h00

Mardi 25 novembre

Saint-Martin-du-Fouilloux

Salle du conseil,
2 place de la Mairie

Conseils d'utilisation puis remise d'un composteur **GRATUIT** pour les foyers non équipés.
Possibilité d'assister à la sensibilisation même si vous êtes déjà équipés.

Sur inscription :

- accueil@smc79.fr
- 05-49-05-37-10

Logos: SMC, Nouvelle-Aquitaine, France Nation Verte, République Française, Astère

Retrouver les alertes de Saint Martin du Fouilloux sur Panneau Pocket

Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application

 **Panneau Pocket**

 **Informations**

 **Alertes**

 **Évènements**



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

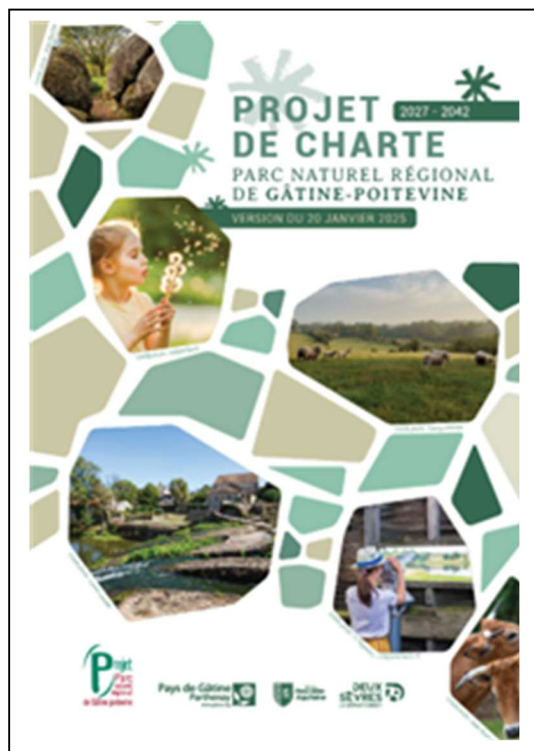
Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- 4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli ! 

PNR (Parc Naturel Régional) de Gâtine : Une étape cruciale franchie !



Après une fin d'année 2024 studieuse, dédiée à consolider le projet de Charte suite aux échanges avec les rapporteurs de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPV) chargés d'émettre un avis sur ce projet, le début de l'année 2025 a permis de valider plusieurs étapes. La Fédération des PNR a donné un avis favorable à l'unanimité en février, puis le CNPV a également rendu un avis favorable après une audition au ministère en mars. Ces deux avis consultatifs ont alimenté l'avis officiel du Préfet de région signé en juillet 2025. L'avis positif du Préfet salue les progrès notables du projet de Charte ainsi que l'important travail de concertation et de rédaction témoignant de l'implication des élus, partenaires et équipe du projet de PNR. Il s'agit d'une étape décisive pour ce dossier même si ce n'est pas la dernière...

A l'automne 2025, c'est l'autorité environnementale qui va évaluer l'impact de la Charte sur le patrimoine naturel puis viendra le temps de consulter officiellement les habitants lors de l'enquête publique. Les gâtinais et gâtinaises seront informés de cette consultation et peuvent dès à présent prendre connaissance du projet sur le site internet dédié au projet de PNR.

En cette fin de mandat des équipes municipales, les porteurs du projet de PNR remercient les communes dans lesquelles ils sont venus présenter le PNR en Conseil municipal. L'année 2026 permettra de rencontrer les nouvelles équipes, relais essentiels entre le futur Syndicat de PNR et les habitants.